

Mastère¹ universitaire de deuxième niveau (Niveau II-Bac + 5) en convention avec l'Université Abdou Moumouni (Niger) en	
INTERVENTION PSYCHOSOCIALE ET SANTÉ MENTALE DANS LES CONTEXTES HUMANITAIRES : STRATÉGIES DE PRISE EN CHARGE POUR LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ MENTALE (Psychosocial intervention and mental health in humanitarian contexts: care strategies for mental health professionals)	
fiche jointe à l'avis d'admission aux cours de master universitaire année universitaire 2025/2026	
<i>Établi par décret ministériel du 22/10/2004 n° 270, mis en oeuvre conformément à l'article 8 du Règlement de la formation universitaire et du Règlement relatif aux masters universitaires ainsi qu'à la formation finalisée et permanente (publié sur le site : https://www.unipr.it/documenti/regolamento-master-universitari-e-formazione-finalizzata-e-permanente), sur la base de la délibération du Sénat académique du 28-10-2025/126 et de celle du Conseil d'Administration du 30-10-2025/356.</i>	
INFORMATIONS GÉNÉRALES	
Informations didactiques	Porteurs du projet : - Département des sciences économiques et de gestion de l'Université de Parme, en convention avec le - Département de psychologie de l'Université Abdou Moumouni (Niger) en collaboration avec - Fondation du Collège européen de Parme - Centre universitaire de coopération internationale (CUCI)
Présidente	Professeure Nadia Monacelli
Informations	a.lorenzano@collegioeuropeo.it a.faye@collegioeuropeo.it
Durée	Annuelle
Secteur	Services à la personne
Date de début de la formation	Avril 2026
Lieu d'enseignement	L'activité didactique se déroule entièrement en ligne, en mode synchrone.
Modalités d'organisation des activités de formation	Les enregistrements des cours et tout le matériel didactique sont disponibles sur la plateforme dédiée.

¹ Le mastère, ou mastère spécialisé, est une formation d'une durée d'un an dispensée par un établissement d'enseignement supérieur reconnu par le ministère de l'Université et de la Recherche (MUR). Cette formation permet soit d'acquérir une spécialisation avancée, soit de développer une double compétence. Il s'agit d'un parcours à finalité professionnelle, conçu pour répondre de manière ciblée à des besoins spécifiques du marché du travail.

	Les cours, les conférences et les sessions plénières seront organisés le soir et/ou le samedi, selon un calendrier préétabli. Les cours seront dispensés en français.
Nombre de participants	Le nombre de participants admis à la formation est fixé par le comité exécutif du master. Le programme sera activé à condition qu'un nombre minimum de 10 inscrits soit atteint et pourra accueillir jusqu'à 50 participants maximum.
Crédits universitaires (ECTS) attribués	60 ECTS
Modalités de participation	Pour obtenir le diplôme de master universitaire, il est obligatoire de suivre 85 % des activités en ligne pour chaque cours et 100 % des heures de stage.
Conditions d'admission	Les conditions d'admission au master sont les suivantes : 1. Être titulaire de diplômes adéquats et valides (voir les conditions requises). 2. Si le nombre de candidatures dépasse le nombre de places disponibles, l'ordre chronologique d'inscription sera pris en compte.

PROFILS PROFESSIONNELS AUXQUELS S'ADRESSE LA FORMATION

Le Master forme des psychologues, des psychiatres et des professionnels de la santé mentale capables d'intervenir avec compétence, rigueur éthique et sensibilité dans les contextes humanitaires et les services territoriaux destinés aux personnes en situation de vulnérabilité.

Dans des scénarios marqués par des traumatismes collectifs, des catastrophes naturelles, des migrations forcées, des conflits et des violences systémiques, l'intervention psychologique ne peut se fonder sur des modèles cliniques standardisés. Elle nécessite au contraire des outils flexibles, des compétences interculturelles, une capacité d'évaluation rapide des besoins et la construction de relations de soins authentiques, profondément humaines et respectueuses de la complexité des expériences vécues.

Le parcours de formation est basé sur l'approche MHPSS (Mental Health and Psychosocial Support), promue par les organismes internationaux, qui intègre la dimension clinique à la dimension sociale et communautaire. Dans cette perspective, l'intervention psychologique s'inscrit dans une stratégie à plusieurs niveaux, orientée vers la promotion de la résilience, le renforcement des liens communautaires et la protection du bien-être global des personnes.

Le profil final correspond à celui d'un spécialiste capable de :

- Évaluer et intervenir dans des situations d'urgence et de crise, tant au niveau individuel que collectif ;
- Construire des alliances thérapeutiques efficaces dans des contextes fragiles, grâce à des relations basées sur l'empathie, l'écoute et le respect des codes culturels ;
- Adapter les protocoles cliniques à des environnements opérationnels instables, en utilisant des outils axés sur la résilience et le soutien psychosocial ;
- Travailler au sein d'équipes multidisciplinaires et interculturelles, en contribuant à la co-construction d'interventions participatives et non nuisibles ;

- Préserver son équilibre émotionnel et professionnel, grâce à des pratiques d'autogestion de la santé et à une réflexion critique sur son approche clinique.

Le master permet donc aux participants d'acquérir des compétences hautement spécialisées dans la gestion psychologique et psychosociale dans des contextes d'urgence, en accordant une attention constante au bien-être des personnes aidées et des opérateurs eux-mêmes.

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

La formation proposée se caractérise par une forte dimension multidisciplinaire et internationale. L'équipe pédagogique est composée d'enseignants universitaires et de professionnels du secteur qui possèdent une expérience avérée dans leurs domaines de compétence respectifs. De nombreux intervenants proviennent également de contextes géopolitiques sensibles, tels que le Niger, le Rwanda, la Palestine et la République démocratique du Congo, apportant ainsi une contribution directe et contextualisée aux thèmes abordés.

Dispensée en français et entièrement à distance, la formation repose principalement sur l'analyse de cas pratiques et de situations concrètes, dans le but de favoriser l'application opérationnelle des principes théoriques et leur traduction en stratégies d'intervention efficaces et contextualisées.

Les interventions faisant l'objet de la formation sont strictement conformes aux directives humanitaires internationales. Elles reposent sur des approches participatives, qui prévoient l'implication active des communautés concernées, et sur une évaluation précise des besoins et des ressources disponibles. Une intervention efficace est en effet celle qui valorise les ressources locales, reconnaît et renforce les pratiques existantes et contribue au développement durable des communautés. Les professionnels de la santé mentale et du soutien psychosocial formés dans le cadre du programme sont appelés à veiller à ce que les interventions n'aient pas d'effets néfastes sur les personnes ou les contextes concernés. Les effets indésirables potentiels peuvent concerner les dimensions culturelles, économiques, politiques, psychologiques, sécuritaires ou sociales. C'est pourquoi la formation accorde une attention particulière au développement des compétences en matière d'analyse et de gestion des risques, notamment par la mise en place de systèmes structurés de suivi et d'évaluation.

Le parcours de formation comprend également 375 heures de stage, à effectuer auprès d'organisations humanitaires accréditées par le Comité exécutif. Les étudiants déjà intégrés professionnellement dans l'une de ces organisations effectueront leur stage dans un service différent de celui auquel ils appartiennent habituellement. Chaque stagiaire sera suivi par un enseignant référent du Master, avec lequel il définira son projet de stage. À la fin de l'expérience, le référent de l'organisation d'accueil sera invité à remplir un questionnaire d'évaluation globale des activités réalisées.

STRUCTURE DU PROGRAMME

UNITÉ 1 - Comprendre le contexte : urgence, traumatisme et réponse psychologique

L'unité s'ouvre sur une présentation des approches décoloniales et transculturelles des soins psychologiques, invitant les participants à réfléchir de manière critique à la signification de « l'aide » dans des contextes marqués par la crise, dans le respect des personnes, des cultures et des ressources locales.

Elle définit le cadre général de l'aide dans des environnements hautement instables et vulnérables - touchés par des catastrophes, des conflits, des migrations forcées ou des traumatismes collectifs - où il est nécessaire de combiner compétences cliniques, sensibilité culturelle et vigilance éthique.

Dans cette perspective, l'unité présente les fondements de la psychologie d'urgence et les spécificités de l'aide dans les contextes humanitaires.

Elle approfondit la structure de la pyramide MHPSS (Mental Health and Psychosocial Support), en accordant une attention particulière au rôle du psychologue dans une réponse intégrée, à plusieurs niveaux et culturellement adaptée.

Parmi les thèmes abordés figurent les concepts clés de traumatisme, de dissociation, de stress aigu, de deuil traumatique et de résilience.

Grâce à des cours théoriques, à l'analyse de cas réels et à l'étude des contextes d'intervention, les participants acquièrent les outils qui leur permettent de comprendre et d'interpréter les situations d'urgence avec un regard psychologique compétent, critique et respectueux de la complexité humaine.

UNITÉ 2 – Outils intégrés et protection du professionnel

Ce deuxième module est entièrement consacré aux outils intégrés pour l'intervention psychologique : techniques corporelles, pratiques narratives, approches sensorielles-motrices, pleine conscience et outils créatifs adaptables à des contextes caractérisés par un manque de ressources.

Il explore également la possibilité d'intégrer les pratiques locales et les connaissances traditionnelles de manière non invasive, en valorisant les ressources déjà présentes au sein des communautés.

Dans le même temps, l'unité se concentre sur la protection du professionnel : gestion du stress vicariant, stratégies d'autoréflexion, travail sur le contre-transfert et création d'espaces de décompression émotionnelle.

Le professionnel est considéré à la fois comme un acteur vulnérable et comme une ressource essentielle, et son bien-être est considéré comme faisant partie intégrante de la réponse MHPSS (santé mentale et soutien psychosocial).

UNITÉ 3 – Clinique de la vulnérabilité : outils pour l'intervention psychologique dans les contextes de crise

Cette unité est consacrée à l'approfondissement des outils et des modalités d'assistance psychologique, tant individuelle que collective, avec une attention particulière aux contextes de grande vulnérabilité.

Elle aborde spécifiquement la prise en charge des réfugiés, des migrants forcés et des survivants de violences systématiques, en se concentrant sur les profils cliniques, les traumatismes complexes, les dynamiques relationnelles et la construction d'une relation d'aide dans des situations caractérisées par de profondes fractures biographiques.

Une importance particulière est accordée à la dimension culturelle et au travail effectué dans les centres d'accueil, les camps de réfugiés ou les services mobiles, où l'instabilité logistique et la rareté des ressources exigent à la fois flexibilité et rigueur éthique.

Le module développe les compétences nécessaires pour :

- établir des alliances thérapeutiques efficaces dans des conditions instables ;
- gérer des interventions brèves et d'urgence ;
- accompagner les enfants, les adolescents, les adultes et les personnes traumatisées de manière sûre, empathique et culturellement appropriée.

Grâce à des simulations, des exercices pratiques, des sessions de supervision et des espaces d'échange entre pairs, les participants apprennent à mener des entretiens cliniques, des groupes de soutien, des interventions brèves et des espaces protégés.

Une attention particulière est accordée au travail sur le corps, les émotions et les récits, qui doivent être accueillis et restitués de manière respectueuse, transformatrice et non pathologisante, dans le plein respect de l'identité et de la dignité des personnes accompagnées.

UNITÉ 4 – Recherche et évaluation

Cette unité accompagne les participants dans l'acquisition de compétences en matière de recherche et d'évaluation de l'impact psychosocial, en utilisant des méthodologies mixtes et des outils adaptables à différents contextes d'intervention.

La recherche est considérée non seulement comme une production de données, mais aussi comme un acte d'écoute, de justice et de transformation du système.

Les participants apprennent à documenter les réalités sur le terrain, à analyser l'efficacité des interventions et à contribuer à l'amélioration continue des pratiques dans le domaine de la santé mentale et du soutien psychosocial.

CONDITIONS D'ADMISSION

L'admission au cours est subordonnée, à la date limite de l'appel à candidatures, à la possession d'un des diplômes requis en **psychologie, médecine et chirurgie** ou dans **d'autres domaines disciplinaires permettant l'accès à des professions directement liées à la santé mentale** :

- **Master (BAC +5), ou**
- **Diplôme de l'ancien système d'une durée minimale de quatre ans (BAC +4), ou**
- **Diplôme universitaire de niveau supérieur,**

Le diplôme doit dans tous les cas **correspondre au moins au niveau 7 du Cadre européen des certifications (CEC/EQF).**

L'adéquation des diplômes obtenus à l'étranger sera évaluée, conformément à la réglementation en vigueur, par le Comité exécutif, exclusivement aux fins de l'inscription au cours.

COMMENT PRÉSENTER SA CANDIDATURE

Si vous êtes citoyen italien ou résidez en Italie, vous devez obligatoirement vous inscrire en utilisant vos identifiants **SPID/CIE**.

Accédez au lien :

<https://unipr.esse3.cineca.it/Home.do>

Cliquez sur [le lien](#)

Registrazione e accesso

Per registrarsi e/o accedere alla piattaforma cliccare su questo [link](#) oppure aprire il menù a tendina attivabile in alto a destra e scegliere la voce Registrati/Accesso.
Per informazioni sulla registrazione è possibile consultare questa [pagina](#).

**Saisissez les informations demandées
Joignez vos documents**

Si vous n'êtes pas citoyen italien et ne résidez pas en Italie, vous pouvez procéder à l'inscription **sans** identifiants SPID/CIE, en vous inscrivant sur cette page.

⚠ Attention : sur la plateforme UNIPR, les instructions d'inscription sont rédigées en anglais.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous prions de nous excuser pour ce désagrément.

À cette fin, nous vous invitons et vous recommandons de suivre les instructions du guide disponible à ce lien :

https://collegioeuropeoparma-my.sharepoint.com/:b:/g/personal/a_faye_collegioeuropeo_it/IWQCN-clrNM4-SZY4LjqsfgzFAfw63rTOS1sm_McpPO7TCAs?e=kJGCWn

DOCUMENTS À JOINDRE À LA CANDIDATURE

Les candidats doivent obligatoirement joindre les documents suivants à leur candidature :

1. **Une copie numérisée d'une pièce d'identité officielle** (passeport ou carte d'identité nationale).
2. **Un curriculum vitae à jour**, rédigé en français.
3. **Une attestation sur l'honneur du diplôme** donnant accès au Master, téléchargeable, le cas échéant, à partir des systèmes d'information universitaires ou, à défaut, en remplissant le formulaire disponible à l'adresse suivante :

[LIEN AUTOCERTIFICATION DU TITRE ACADEMIQUE](#)

1. **Pour les candidats titulaires d'un diplôme obtenu à l'étranger** : une copie numérisée du diplôme universitaire original.
2. **Pour les candidats titulaires d'un diplôme obtenu à l'étranger** : pour les documents rédigés dans une langue autre que le français, l'anglais, l'espagnol ou le portugais, **une traduction certifiée conforme en français** du document original est requise, en plus de la copie numérisée du diplôme.
3. **Pour les candidats titulaires d'un diplôme obtenu à l'étranger** : l'autorisation dûment remplie et signée permettant à l'université compétente de vérifier l'authenticité du diplôme présenté, téléchargeable à partir de ce lien :

[LIEN AUTORISATION DE VERIFICATION DU DIPLOME](#)

Le Comité exécutif pourra admettre les candidats **sous réserve**, dans l'attente de la transmission des documents mentionnés au point 4 ci-dessus, qui devront être fournis **au plus tard le 30 juin 2026**, sous peine de perdre le droit à l'obtention du diplôme.

⚠ Pour les candidats ayant obtenu leur diplôme à l'étranger, **l'absence de confirmation**, avant la fin du mois de février 2027, **par l'université qui a délivré le diplôme présenté aux fins de l'admission au master**, entraînera l'impossibilité d'obtenir le diplôme de master.

FRAIS D'INSCRIPTION

Conformément à la législation italienne en vigueur, les droits d'inscription doivent être acquittés exclusivement selon les modalités suivantes :

- **pour les candidats ne disposant pas d'un compte bancaire en Italie** : par l'intermédiaire du système PayPal. À cet effet, il est requis de posséder une carte de crédit internationale appartenant aux réseaux Visa ou Mastercard ;
- **pour les candidats disposant d'un compte bancaire en Italie** : par l'intermédiaire du système PagoPA.

Le montant total des frais d'inscription s'élève à 3 816 € (dont 16 € pour le timbre virtuel).

Modalités de paiement

Le paiement peut être effectué en **5 versements**, selon le calendrier suivant :

- 1ère tranche : 776 € - avant le 21/04/2026*
- 2e versement : 760 € - avant le 20/06/2026
- 3e versement : 760 € - avant le 20/09/2026
- 4e versement : 760 € - avant le 20/12/2026
- 5e versement : 760 € - avant le 20/03/2027

Il est précisé que, lorsque le **paiement des droits d'inscription est effectué par une entreprise ou un organisme** au nom et pour le compte de l'étudiant·e, celui-ci doit être **acquitté en une seule fois**, au moment de l'inscription, et communiqué dans les délais prévus au moyen du formulaire spécifique (*Formulaire pour le paiement des droits par une entreprise/organisme*), téléchargeable au lien suivant :

Version italienne : [Formulaire paiement des droits par une entreprise version italienne.pdf](#)

Version française : [Formulaire paiement des droits par un entreprise](#)

Le formulaire dûment complété doit être transmis à l'adresse électronique suivante :

master.formazionepermanente@unipr.it

AUDITEURS

Les personnes inscrites en tant qu'auditeurs peuvent être admises à suivre tout ou partie des activités de formation. Les auditeurs participent aux activités didactiques (cours, séminaires, conférences, ateliers) sans être inscrits comme étudiants réguliers et sans pouvoir prétendre à l'obtention du diplôme ou du titre correspondant à la formation.	
Droits et devoirs	Les auditeurs : • fréquentent les cours dans la limite des places disponibles ; • ne participent pas aux évaluations donnant droit à l'attribution de crédits ECTS ; • ne bénéficient pas du statut administratif d'étudiant (ni des droits qui y sont associés) ; • sont tenus de respecter les règles générales de fonctionnement de l'établissement et les obligations de fréquentation fixées par l'équipe pédagogique.
Attestation de participation	À la fin de la période de formation, l'auditeur peut se voir délivrer une attestation de participation, à condition qu'il ait participé de manière régulière et effective aux activités de formation. Cette attestation ne confère en aucun cas un titre, un grade ou un droit à une reconnaissance académique.
Frais d'inscription pour les auditeurs	616,00 € par unité d'enseignement (montant incluant le timbre fiscal virtuel)
Demande d'admission en tant qu'auditeur	Pour présenter votre demande d'admission, il suffit : 1) envoyer à : a.lorenzano@collegioeuropeo.it et a.faye@collegioeuropeo.it un e-mail, rédigé selon le modèle téléchargeable à l'adresse suivante : MODELE DE LETTRE 2) Joindre une pièce d'identité 3) (Pour les diplômes obtenus à l'étranger) Joindre une copie du diplôme universitaire 4) Joindre une autocertification du titre universitaire, téléchargeable à l'adresse suivante : AUTOCERTIFICATION DU TITRE UNIVERSITAIRE
BOURSES D'ÉTUDES	
Si des bourses couvrant partiellement les frais sont disponibles, les conditions d'accès seront publiées en temps utile afin de permettre aux candidats de présenter leur candidature.	
DATES LIMITES IMPORTANTES	
Date limite pour les demandes d'admission (toutes)	10/04/2026* à 12h00 (heure italienne)
Publication des résultats des admissions et ouverture des inscriptions	16/04/2026* à 12h00 (heure italienne)
Clôture des inscriptions	21/04/2026* à 12h00 (heure italienne)

Première réunion plénière entre les étudiants et les enseignants du master

**24/04/2026* à 17h00
(heure italienne)**

*date reportée comme indiqué dans le procès-verbal du Comité exécutif du 26/02/2026